

mouzillon



03

Une rentrée scolaire particulière



Chaque mois les mouzillonnais s'expriment...

COMMISSION PATRIMOINE

Après 3 ans de travail, UN LIVRE VA PARAÎTRE...

“ Fin 2017, les 15 membres de la commission ont décidé de réaliser un livre sur l'histoire de Mouzillon et de ses habitants, de la préhistoire à nos jours... ”

Nous souhaitons :

- Transmettre le résultat de nos recherches, interviews, renseignements, lectures...
- Laisser des traces aux futures générations.
- Comprendre et faire connaître :
 - Comment ce petit territoire a été façonné au cours des siècles
 - Comment les habitants et leurs édiles ont travaillé pour mettre en œuvre et promouvoir :

*La culture de la vigne...
Les formations (écoles...)
Le sport (nombreuses associations...)
La culture (bibliothèque...)
L'entraide (secours mutuel...)*

Tenez-vous prêts à accueillir ce livre prochainement.



MAIRIE DE MOUZILLON

1, rue Clément Guilbaud
02 40 33 93 26
accueil@mairie-mouzillon.fr
www.mairie-mouzillon.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h30
Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h

ENFANCE ET JEUNESSE

Fabrice Grelaud
02 40 33 94 42
enfancejeunesse@mairie-mouzillon.fr

SERVICES MÉDICAUX

PHARMACIE

M. Mougin
02 40 36 20 51
Service de garde 32 37

Complexe des Deux rivières

1 Place de la Vendée

MÉDECIN

Docteur Beaupérin
02 40 33 97 49

ORTHOPHONISTES

Mmes Baroin et Février
02 40 05 24 86

INFIRMIÈRE

Mme Favreau
02 40 36 41 77 ou 06 21 77 08 38

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

MM. Remaud et Therinca
Mmes Bossard et Charnet
02 28 06 43 44

OSTÉOPATHE

M. Remaud
02 28 06 43 44

PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Bardon
07 50 65 21 81

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme Jaud
06 71 75 88 99

VOUS AVEZ JUSQU'AU **10 OCTOBRE 2020**
POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
DOCUMENTS À PARAÎTRE DANS LE
BULLETIN DE NOVEMBRE 2020.

Nous vous ré-informons que passé ce délai,
nous ne pourrons plus prendre aucun contenu :
ceci afin de mettre en forme toutes vos
informations dans les meilleures conditions
Nous vous remercions pour votre
compréhension.



Valérie Cargouët
Adjointe Enfance-Jeunesse
et Affaires Scolaires

04

MOUZILLON VOUS INFORME

06

VIVRE À MOUZILLON

08

MOUZILLON ET LE VIGNOLE

10

MOUZILLON DANS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12

AGENDA DES MANIFESTATIONS



**Les Muscadétours 2020,
une édition inédite !**

p. 9



Après un été bien animé au sein de notre service Enfance Jeunesse, l'un des rares aux alentours à proposer des mini camps qui comme de coutume ont remporté un grand succès et ce malgré les circonstances plus que particulières, je tenais à vous remercier vous parents, de nous avoir accordé votre confiance et un énorme merci à nos agents pour avoir fait en sorte que tout se passe de la meilleure façon possible !

A présent la rentrée est déjà loin et chacun a repris ses habitudes ou presque... En effet ces dernières se voient tout de même modifiées au vu du contexte. Afin de respecter les différents protocoles qui nous sont imposés, nos enfants tout au long de leur journée bien chargée sont divisés en 5 groupes (60 enfants en moyenne) qui ne se mélangent pas afin d'éviter les brassages. En accord avec tous les acteurs concernés 5 groupes ont été constitués : 3 au niveau de l'école de la Sanguèze, PS/MS/GS, CP/CE1/CE2, et CM1/CM2, puis 1 groupe correspondant aux sites des écoles St Joseph et des Rosiers. Au plus grand dam de nos animateurs, ce fonctionnement va à l'encontre de ce que notre service Enfance Jeunesse applique depuis de longues années à savoir la mixité des écoles. Nous maintenons malheureusement cette séparation au sein du restaurant scolaire, de la périscolaire ainsi que des APE ce qui entraîne à nouveau pour la mairie un surcoût au niveau de l'encadrement. D'autant plus que nous avons fait le choix de prendre en charge tous les soirs les CM1 et CM2 au club pré-ado afin de permettre aux P'tits Moussets de pouvoir accueillir le reste des enfants de la commune et ainsi maintenir le principe de ces 5 groupes distincts. Nous nous félicitons malgré tout de cette belle collaboration générale qui n'est plus à prouver.

A titre strictement personnel, je m'interroge très sincèrement sur le manque de cohérence de tous ces protocoles qui sont nécessaires à n'en surtout pas douter, mais qui ne sont pas forcément toujours compatibles. Je m'explique : l'Éducation Nationale a imposé à l'école de la Sanguèze de séparer les classes même pendant les temps de récréation alors même qu'elle avait été informée de l'organisation que Mouzillon

mettait en place. Donc, de fait des classes se retrouvent quand même en contact lors de la constitution de nos groupes le reste de la journée... Ensuite ces mêmes enfants peuvent pratiquer une activité extra-scolaire qui a son propre protocole géré par sa fédération où les enfants se retrouvent à nouveau mélangés... Pas simple ? !?

Tout autre sujet maintenant, suite à notre appel d'offre, cette rentrée voit arriver un nouveau prestataire, API au sein du restaurant scolaire qui propose à nos chères têtes blondes des menus plus variés (choix de 2 entrées par exemple) et avec plus de préparations faites sur place, plus de produits frais tout en continuant à développer le bio et le local. Questionnez vos enfants et n'hésitez surtout pas à nous faire des retours bons ou mauvais par le biais de notre portail famille !

Cette rentrée voit également la continuité des travaux commencés fin juin /début juillet pour le rassemblement des deux sites de l'école privée qui devrait être opérationnel pour la rentrée de septembre 2021. Pour s'adapter à ce changement, la mairie va créer un parking sur le terrain stabilisé de football qui par effet domino nous a amenés à installer un terrain synthétique au dessus de celui en herbe. Ce terrain devrait pouvoir être en activité dès novembre prochain pour le plus grand plaisir des licenciés. Une commission Aire de la Motte a donc été mise en place pour le suivi de ce dossier et les deux écoles, les P'tits Moussets, le restaurant scolaire ainsi que les associations utilisant la salle des Etoiles ont été consultés afin de construire un projet adapté au mieux aux contraintes de chacun. Dans un second temps les riverains seront invités en mairie pour une présentation.

“ Au-delà de la création d'un parking, notre objectif PRIORITAIRE est de sécuriser ce site où transitent certes des voitures mais surtout NOS ENFANTS, il faut absolument que dans cet espace le piéton soit le maître et ce dès la rentrée de septembre 2021 ! ”

**RECENSEMENT CITOYEN
OBLIGATOIRE**

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents ou font la demande sur le site service-public.fr.

A cette occasion, la Mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

En vous inscrivant sur le site www.majdc.fr, vous pourrez compléter votre dossier administratif, demander un report ou une exemption, changer la date de votre JDC, récupérer une attestation de position, etc. Pour plus d'informations consulter notre site Internet à la rubrique démarche administrative.

UN RECENSEMENT TARDIF : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.



Mouzillon DE L'INTÉRIEUR

Lors du conseil du 1^{er} septembre, 21 membres étaient présents et 2 absents. Voilà ce qu'il s'y est dit :

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve le compte rendu de la dernière réunion.

C.C.S.L

a) Délégués commissions communautaires :

Le tableau CCSL est transmis aux conseillers municipaux avec le compte-rendu.

CONSEIL MUNICIPAL

a) Formation des élus

Monsieur le Maire rappelle que la formation pour tous les élus est un droit dans le cadre du mandat et une obligation dans la première année du mandat pour ceux ayant reçu une délégation (Maire et adjoints).

Monsieur le Maire propose que conformément aux dispositions de l'article L.2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, la formation des membres du Conseil Municipal soit essentiellement axée sur les thèmes suivants :

- Finances
- Voirie et urbanisme
- Marchés publics
- Communication

A l'unanimité des présents le Conseil adopte cette proposition.

La CCSL a fait une proposition aux communes de mutualiser les formations des élus afin de réduire les coûts. Cette proposition sera soumise au Conseil Communautaire du 9 septembre prochain.

b) Règlement intérieur

Monsieur le Maire expose que selon l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales CGCT l'adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal s'effectue dans un délai de 6 mois à compter de son installation. Il est devenu obligatoire dans les communes de 1 000 habitants et plus (seuil abaissé depuis mars 2020).

Le présent règlement a pour objet de préciser le fonctionnement du Conseil Municipal de MOUZILLON et d'organiser ses activités.

Ce règlement établi par le bureau sera soumis aux conseillers qui pourront faire leurs remarques et propositions et le document définitif sera à valider avant le 26 novembre 2020.

FINANCES

a) Subvention exceptionnelle AMICITIA MANSIONEM

Mme CARGOUET Valérie, adjointe à l'Enfance Jeunesse, expose au Conseil que dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et du partenariat Mairie – Association Amicitia Mansionem, le service Enfance Jeunesse et l'association ont organisé un séjour d'adolescents à Ascou Pailhères du 15 au 19 février 2020.

La gestion budgétaire a été prise en charge intégralement par l'association. Une famille a bénéficié d'une aide au départ en séjour via le dispositif VACAF. Cette aide de 263,25€ a été versée à la mairie dans le cadre de la convention mairie de Mouzillon - VACAF. L'association a déduit cette somme de la participation demandée à la famille. Cette somme doit donc intégralement être remboursée à l'association.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **décide** à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle de 263,25 € à l'association Amicitia Mansionem.

Le Compte Rendu sera consultable dans son intégralité en mairie après validation du conseil.

État-civil

AOÛT SEPTEMBRE 2020

NAISSANCES

- Lise-Ambre CHEVAL
née le 30 août 13 Bis Malinger
- Ancelin ROLLAND
né le 11 septembre 33 la Morandière

DÉCÈS

- Albert LECOMMANDEUR
le 26 août 14 rue Saint Martin
- Pierre RUAULT
le 15 septembre 8 la Basse Recivière
- Marie-Ange GAUTREAU
le 19 septembre 5 le Bois Chaudéau

Publication en accord avec les familles.

b) Révision des loyers : Pôle médical et commercial

Madame HAMELIN Nathalie, adjointe aux finances, présente les révisions de loyer des locaux situés place de la Vendée calculés comme précisé dans les baux :

PÔLE MÉDICAL : 1, place de la Vendée

LOCATAIRE	PROFESSION	LOYER HT 2019	NOUVEAU LOYER HT 2020	DATE
Mr REMAUD	Kinés	1 211,60	1 229,15	1 ^{er} octobre
Mme FAVREAU	Infirmières	195,20	198,03	1 ^{er} Juillet
Mme JAUD	Psychologue	247,17	250,75	1 ^{er} octobre
Mme BAROIN	Orthophoniste 1	303,82	308,22	1 ^{er} octobre
Mme FEVRIER	Orthophoniste 2	A pris le local 01/0120	275,91	1 ^{er} janvier 21
MME BARDON	Podologue	279,78	283,83	1 ^{er} octobre
Mr BEAUPERIN	Médecin	401,09	406,90	15 novembre

PÔLE COMMERCIAL : 2 et 3, place de la Vendée

LOCATAIRE	PROFESSION	LOYER HT 2018	NOUVEAU LOYER HT	DATE
La Sanguèze	Bar brasserie	1 636,05	1 658,74	1 ^{er} novembre
Le Panier de Mouzillon	Marché à la ferme	2 795,14	2 833,91	1 ^{er} octobre

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **valide** à l'unanimité ces augmentations de loyer avec effet à la date anniversaire du point de départ du bail comme prévu dans les baux.

c) Achat photocopieur accueil mairie

Madame HAMELIN Nathalie, adjointe aux finances, présente deux devis pour l'achat d'un photocopieur à l'accueil. Le matériel actuellement en place est obsolète au vu des besoins des services au quotidien et plus adapté aux nouvelles technologies (scan, transmission numérique de documents...).

SOCIÉTÉ	COÛT PHOTOCOPIEUR	COÛT MAINTENANCE	
		COPIE COULEUR	COPIE NOIR ET BLANC
OMR	4 390,00 €	0,025000 €	0,002500 €
C'PRO	5 955,00 €	0,026000 €	0,002800 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **valide** le devis OMR pour un montant de 4 390,00 € HT
- **dit** que cette livraison devra se faire en **décembre 2020 au plus tard**.

PERSONNEL COMMUNAL

a) Service Enfance Jeunesse

Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial contractuel à 2.36/35^{ème}

L'accompagnement des mesures en lien avec le COVID 19, génère un accroissement d'activité et d'encadrement des enfants pour les activités enfances jeunesses, scolaires et extra-scolaires, Madame BERTON Virginie, Adjointe en charge du personnel, propose au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint territorial d'animation contractuel à 2.36/35^{ème} à compter du 2 septembre 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **décide** à l'unanimité :
de créer : 1 poste d'adjoint territorial d'animation contractuel à 2.36/35^{ème} à compter du 2 septembre 2020.

b) Service administratif service comptabilité

Création d'un poste d'adjoint administratif territorial contractuel à temps plein

Afin de pallier au départ de l'agent titulaire sur le poste de responsable du service finances pour raison personnelle, Madame BERTON

Virginie, Adjointe en charge du personnel, propose la création d'un poste d'adjoint administratif territorial contractuel à temps plein.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **décide** à l'unanimité :
de créer : 1 poste d'adjoint administratif territorial contractuel à temps plein à compter du **7 septembre 2020**.

MONTANT REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : OUVRAGES DE DISTRIBUTION GAZ

Au titre de le RODP (Redevance Occupation du Domaine Public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2020)

Madame HAMELIN Nathalie, adjointe aux finances, propose au conseil :

- **de fixer** le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente ;
- **que** ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier.
- **que** la redevance dure au titre de 2020 soit fixée en tenant compte de l'évolution sur un an de l'indice ingénierie à partir de l'indice connu au 1^{er} janvier de cette année.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré :

- **adopte** les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz.
- **fixe** le montant de la redevance pour occupation du domaine public par application du taux maximum.
- **fixe** le montant de la redevance est égal au plafond, soit **428,00 €** pour l'exercice 2020.

CONSTRUCTION TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE : validation de la réalisation d'un bassin de récupération des eaux de pluie d'une capacité de 1 500 m³

Pour rappel, le chiffrage du bassin d'orage était dans l'offre des entreprises, sous forme de Prestations Supplémentaires Eventuelles, que la CAO n'avait pas retenue.

Après réflexion et prise en compte des contraintes répétitives concernant l'arrosage et le non-prélèvement d'eau dans la ressource naturelle, il est proposé au Conseil la construction d'un bassin de récupération des Eaux de Pluies du terrain synthétique.

Monsieur OLLIVIER Laurent, adjoint Voirie-Bâtiments-Espaces verts, présente un avenant pour la construction d'un bassin d'orage ainsi que pour du matériel supplémentaire.

Bassin d'orage : 48 695,20 € Echelle d'homme : 780 €
Bâche : 9 027,70 € Bouée : 960 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- **valide** cet avenant pour un montant total de **59 462,90 € HT**

Plan Local d'Urbanisme

RÉUNION PUBLIQUE LE 2 OCTOBRE

Qu'est ce que le PLU ?

C'est un outil réglementaire qui encadre les diverses formes d'occupation de l'espace public et privé, il s'impose à tous. Il ne s'agit pas de seulement traiter des zones à construire mais de se projeter sur l'aménagement global des secteurs agricoles, de loisirs, naturels, économiques et de préserver l'environnement, notamment nos rivières et leur poumon vert.

Il traduit en règlement les orientations définies dans le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable :

▶ AXE 1 : PRÉSERVER L'IDENTITÉ MOUZILLONNAISE

*Redynamiser l'activité agricole et viticole
Maintenir l'équilibre paysager
Préserver le patrimoine écologique et historique*

▶ AXE 2 : ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE EN FAVORISANT LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

*Assurer le développement démographique de la commune
Redynamiser le centre-bourg
Promouvoir le développement durable*

▶ AXE 3 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET ÉCONOMIQUE

*Modérer la consommation d'espace
Encourager le développement des équipements et des activités économiques
Améliorer et sécuriser les déplacements
S'assurer des capacités des réseaux*

L'urbanisme est une compétence intercommunale mais la commune est étroitement associée à l'élaboration du PLU. Depuis deux ans, le travail d'étude a été discuté en commission puis soumis aux « personnes publiques associées » qui ont rendu leurs avis le 8 septembre dernier. Il sera soumis à une enquête publique au début de 2021 après instruction administrative.

L'heure est venue de le présenter aux habitants de Mouzillon lors d'une :

**RÉUNION PUBLIQUE VENDREDI 2 OCTOBRE
À 19 H, SALLE RAPHAËL HARDY**

Attention : en raison du contexte sanitaire, nous devons limiter la présence à une personne par famille ou indivision, il faut donc avoir au préalable procédé à son inscription en Mairie ou par mail à formalites@mairie-mouzillon.fr ou par téléphone au 02 40 33 93 26 en indiquant la parcelle ou l'adresse.



Travaux DU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE



*La plate forme
du terrain
et son bassin
de récupération
des eaux de pluie.*

Transport SCOLAIRE

Après quelques semaines de reprise, nous sont remontés certains manquements concernant la sécurité de nos enfants au niveau des transports scolaires. Il est important de revenir sur ces points afin d'assurer au mieux la sécurité de ces derniers. Nous vous rappelons donc les points suivants :

- Porter le gilet haute visibilité vert sur toute la durée du trajet y compris dans le car.
- Attacher sa ceinture de sécurité conformément au code de la route.
- L'élève doit être présent 5 mn avant l'horaire.
- Les trajets entre le domicile et le point d'arrêt s'effectuent sous l'entière responsabilité des parents.
- A la montée comme à la descente, les élèves scolarisés jusqu'en CE2 inclus doivent être **OBLIGATOIREMENT** accompagnés par leurs parents ou toute autre personne de plus de 11 ans désignée comme responsable par eux. Par dérogation et sur présentation d'une décharge parentale (modèle fourni par l'antenne régionale), les élèves ayant 6 ans révolus pourront se rendre seuls à l'arrêt.

Une accompagnatrice municipale tourne sur les différents cars toute la semaine et est là pour renforcer la sécurité et rappeler les consignes si nécessaire.

Merci à vous parents de bien vouloir rappeler tous ces points à vos enfants.



Bibliothèque DE MOUZILLON

Depuis la rentrée, la bibliothèque ouvre aux horaires habituels :
le lundi, mercredi et jeudi de 16h à 18h
et le samedi et dimanche de 10h30 à 12h.

Le protocole sanitaire à respecter : port du masque (à partir de 11 ans), lavage des mains à l'entrée ; présence de 10 personnes maximum en même temps.

BIBLIOTHÈQUE DE RUE

Notre boîte à livres située sur le parking de la Vendée (à côté de l'arrêt du car) est de nouveau accessible. Merci d'y déposer seulement des ouvrages encore au goût du jour : romans édités à partir de 1990, documentaires récents (à partir de 2010 environ), littérature enfance/jeunesse dans un état qui invite à l'emprunter... et de porter tous les documents vieux, sales ou abîmés directement au container à papier situé au fond du parking, au pied de l'église. Les bénévoles s'y emploient semaine après semaine, mais la bibliothèque de rue sera encore plus accueillante si vous faites ce tri vous-même !

Bonnes lectures à tous !



Voiles - HIVERNAGE

Une fin de saison avancée pour les voiles de l'enceinte du Pont Gallo-romain. Après des réglages plus affinés de l'alarme, elles seront de retour dès les belles journées du printemps prochain dans le parc fleuri par les soins de Dominique.



Déjections canines SUR LA VOIE PUBLIQUE

Malgré un rappel dans le mensuel de septembre, la mairie a de nouveau été interpellée par des mouzillonnais au sujet des déjections canines non ramassées sur la voie publique, notamment sur l'aire de jeux dans laquelle aimaient jusque-là s'amuser nos chers enfants !

Il nous paraît donc important de rappeler aux propriétaires de chiens qu'il leur est obligatoire de ramasser les déjections de leurs compagnons.

Déjà alertée il y a quelques années par le conseil municipal des enfants sur le sujet, la mairie a mis à disposition des « sacs à caca » près de la mairie, sur le parking de la Vendée et près de l'aire de jeux.

Pour le respect de vos voisins, de nos bambins, et de tous les gens du coin ; soyez citoyens et ramassez vos crottes de chien !



SEMES PÉPINIÈRE DE CARRIÈRE ET D'AVENIR

Notre objectif : Favoriser votre accès à l'emploi

SEMES vous accompagne dans votre retour à l'emploi ! Pour cela, nous vous proposons des missions de travail pour vous aider à vous relancer dans la vie active, ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

SEMES vu par une salariée de SEMES

« Grâce à l'écoute, la compréhension et le soutien de SEMES, j'ai repris confiance en moi.

En congé parental depuis 5 ans, j'ai perdu toute sociabilité avec mon entourage et je ne pouvais pas reprendre mon métier (aide médico psychologique) car celui-ci n'était plus compatible avec ma vie de famille.

Pas évident de trouver quelque chose qui puisse nous permettre de concilier vie privée et boulot ! Mais aussi de pallier ce manque de CONFIANCE en soi, cette IMAGE qu'on a de SOI et de se sentir UTILE.

L'accueil, le sourire, le soutien et l'écoute ont été bénéfiques pour moi. L'équipe de SEMES m'a aidé à développer des qualités perdues. J'ai pu toucher à plusieurs domaines d'activités que je ne connaissais pas pour acquérir de l'expérience.

C'est un bon tremplin pour se remettre dans la vie active à nouveau ! »

SH. 41 ans

Besoin d'un soutien pour retrouver un emploi, n'attendez plus, contactez-nous !

✉ Contact 6 rue de Bazoges - Vallet
06 22 00 30 58 - vallet@semes-44.fr



Le dépistage des cancers du sein. PARLONS-EN !

*Le cancer du sein est le premier cancer féminin avec 58 459 nouveaux cas en France et 12 146 décès estimés en 2018. **

Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein.

Les bénéfiques du dépistage : il permet d'identifier au plus tôt un cancer pour le traiter à un stade précoce et de favoriser les chances de guérison. Plus la maladie est détectée tôt, plus le traitement est simple et efficace. La guérison est obtenue dans 90 % des cas quand le cancer est inférieur à 1 cm et que les ganglions ne sont pas touchés.

Dans certains cas, le dépistage peut même permettre d'éviter un cancer grâce au repérage et au traitement d'une lésion précancéreuse.

La mammographie est l'examen de référence. Elle peut être complétée dans certains cas par un autre examen (échographie...). Dans le cadre du dépistage organisé, une deuxième lecture des mammographies normales est systématique.

Quels examens et à quel âge ?

- ▶ **Dès 25 ans :** un examen clinique de vos seins (observation et palpation) par un professionnel de santé est recommandé tous les ans dès l'âge de 25 ans.
- ▶ **Si vous avez entre 50 et 74 ans** et que vous ne présentez ni symptôme, ni niveau de risque élevé ou très élevé, un dépistage est recommandé tous les deux ans.
- ▶ **Après 74 ans,** la question du dépistage du cancer du sein doit être examinée au cas par cas avec votre médecin.

*Source : Institut National du Cancer

✉ Pour en savoir plus sur le cancer du sein, rendez-vous sur le site de l'INCa.



Les Muscadétours 2020, UNE ÉDITION INÉDITE !



Cet été si particulier est passé à toute vitesse et nous avons peut-être le sentiment de ne pas en avoir assez profité... il est heureux de savoir que l'automne dans le Vignoble de Nantes commencera sous le signe de la gastronomie pour des Agapes entre amis revisitées !

Les Muscadétours auront lieu du 2 au 4 octobre dans le Vignoble de Nantes. Cet événement s'adresse au grand public, habitants du Vignoble de Nantes, de la métropole nantaise, de la région Pays de la Loire et touristes d'autres régions amateurs de gastronomie.

Jusqu'à l'an passé cet événement proposait une découverte du patrimoine vitivinicole du Vignoble de Nantes, à travers un programme riche et varié : gastronomie, dégustation de vins et produits du terroir, démonstrations culinaires, spectacles vivants, animations pédagogiques et ludiques, visites guidées autour du patrimoine, randonnées...

Le contexte sanitaire étant inédit, une édition exceptionnelle est proposée !

La 9^{ème} édition des Muscadétours se concentre sur un concept innovant basé sur la solidarité envers les chefs et les vignerons : « Les Agapes entre amis se réinventent » !

Les Muscadétours reviennent avec des Agapes entre amis totalement revisitées et proposent 3 jours de gastronomie placées sous le signe de la solidarité « Les Vignerons accueillent les Chefs ».

Un seul objectif : vivre une expérience unique, conviviale et gourmande à l'occasion d'un repas en accord mets et vins dans des lieux mystères.

Les Muscadétours 2020, ce sont 24 Chefs restaurateurs, 3 Producteurs de fromages, 2 Pâtisseries, 21 Vignerons, 3 dates et 5 lieux mystères.

3 jours de découverte culinaire à travers le Vignoble de Nantes !

- Le vendredi 2 octobre pour le dîner
- Le samedi 3 octobre et le dimanche 4 octobre pour le déjeuner

2 chefs en binôme et 4 vignerons vous donnent rendez-vous dans chaque lieu le temps d'un repas dont eux seuls ont le secret !

Tarif « les Agapes entre amis se réinventent » : 45 euros par personne.

INFORMATIONS PRATIQUES

A situation exceptionnelle, mode de réservation exceptionnel !

Réservation uniquement en ligne sur www.lesmuscadetours.com

Réservation UNIQUEMENT par packages (en raison du contexte sanitaire)

- Package de 8 places : 360 €
- Package de 4 places : 180 €
- Package de 2 places : 90 €

5 lieux mystères proposés

- Les Agapes : Au gré de l'eau
- Les Agapes : Charme et gastronomie
- Les Agapes : Délice du Vignoble
- Les Agapes : Terroir de Passion
- Les Agapes : Choc des saveurs

50 couverts disponibles par lieu et par service. Vente des vins dégustés sur place

3 services

Vendredi 2 octobre à 19h ou samedi 3 octobre à 11h30 ou dimanche 4 octobre à 11h30.

Les informations précises sur le lieu des Agapes entre amis seront envoyées par courrier postal après la réservation.

➤ **Renseignements**

02 40 54 02 95 ou sur www.lesmuscadetours.com



Université Permanente ANTENNE DE VALLET

Venez enrichir vos connaissances... Tout près de chez vous...

Dans une salle confortable avec toutes les mesures sanitaires strictes en vigueur...

L'antenne de Vallet de l'université permanente de Nantes fait sa rentrée : le lundi 12 octobre à 14h30 au cinéma le Cep à Vallet, Guy Basset présentera « Albert Camus et le monde arabe ».

Tout au long de la saison, les thèmes sont très variés : littérature, musique, arts, santé, politique, sciences, faits de société...

Avec 20€, vous pouvez :

- Assister à 8 conférences à Vallet, 8 à Clisson et dans d'autres antennes...

- Participer aux autres activités proposées par l'antenne : sorties culturelles, cours...

- Bénéficier du tarif étudiant car la carte distribuée est reconnue et donne droit à des avantages dans des musées, des parcs de loisirs...

Si vous ne souhaitez pas verser cette somme pour la saison, vous assistez à la conférence qui vous intéresse pour 5€.

Les inscriptions pour l'année se feront lors de la première conférence du 12 octobre.

Pour connaître le programme, consultez notre site Internet up.univ-nantes.fr/l-up-en-region/antenne-de-vallet

➤ **Contact** : 06 71 57 52 75 ou 02 40 36 22 82

MEDIAS & COMMUNICATION

Mieux nous connaître, ÇA VOUS DIT ?

“ On parle de la communauté de communes Sèvre & Loire dans plusieurs nouveaux supports de communication... ”

Nous avons à cœur de vous aider à mieux nous connaître afin de faciliter votre vie quotidienne. Savoir où s'adresser en cas de questions, mieux connaître les services intercommunaux qui peuvent vous être utiles au quotidien... C'est dans cet objectif que de nouveaux outils voient le jour bientôt, qu'ils soient en version papier ou en version numérique pour s'adapter à tous...

UN NOUVEAU SITE INTERNET EAU & ASSAINISSEMENT, EN SEPTEMBRE

Besoin d'informations en matière d'assainissement ou d'eau potable en cas de construction ou de vente de votre maison ? L'objectif de ce site, répondre au mieux à toutes les questions que vous vous posez en matière d'assainissement collectif et non collectif, sur votre facture d'eau et sur vos démarches. **RDV sur eau-assainissement.cc-sevreloire.fr**

UN NOUVEAU SITE INTERNET URBANISME, EN SEPTEMBRE

Pour connaître les démarches : avant de construire son logement, rénover son habitat, pour prétendre à la location d'un logement social ou pour accéder au foyer de jeunes actifs du territoire, découvrez sur ce nouveau site, les rubriques suivantes : Aménagement du territoire dont PLU communaux et PLUi (intercommunaux) / Politiques de l'habitat / Votre projet de construction / Vos aides potentielles.

RDV sur urbanisme.cc-sevreloire.fr

UN NOUVEAU JOURNAL SÈVRE & LOIRE

En octobre, surveillez votre boîte aux lettres !

Le Journal Sèvre & Loire permet de mieux comprendre à quoi sert une intercommunalité ?

Qui sont les élus de la nouvelle gouvernance Sèvre & Loire, pour ce mandat 2020-2026 ?

Découvrez sa version interactive sur interco.cc-sevreloire.fr

UNE NEWSLETTER SEVRE & LOIRE

pour retrouver, mensuellement, toute notre actualité.

Abonnez-vous sur notre site internet **cc-sevreloire.fr**

➤ Un doute, une question : 02 51 71 92 12 ou à contact@cc-sevreloire.fr

CONCOURS photo à vélo
Thèmes au choix : - Paysage & vélo - Humour & vélo -
DES NOMBREUX LOTS À GAGNER
Vélo électrique • Nuit insolite au zoo

POUR CONNAÎTRE LES LOTS À GAGNER ET COMMENT PARTICIPER
visiter ce lien bit.ly/3hgO8Wc

SONDAGE
Que pensez-vous de notre nouveau Journal Sèvre & Loire ?
★★★★★
> Lien : bit.ly/2R70wNy

NEWSLETTER
Abonnez-vous à la newsletter de la Communauté de communes Sèvre & Loire
> Lien : bit.ly/3h5G4Hr

SILENCE ÇA TOURNE !
Sapez-vous reconnaître qui se cache derrière cette casquette et ces lunettes ?
Abonnez-vous à notre newsletter, pour le savoir.
Vous deviendrez alors incollable sur votre communauté de communes !
bit.ly/3h5G4Hr



URBANISME

Un conseil pour votre projet DE CONSTRUCTION OU D'AMÉNAGEMENT ?

RENCONTREZ GRATUITEMENT UN ARCHITECTE DU CAUE

Des permanences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) se déroulent à l'Espace Loire de la Communauté de communes Sèvre & Loire à Divatte-sur-Loire, de septembre à décembre 2020.

VOUS SOUHAITEZ CONSTRUIRE, AGRANDIR OU RESTAURER, LE CAUE LOIRE-ATLANTIQUE VOUS PROPOSE DES CONSEILS ARCHITECTURAUX GRATUITS ET VOUS AIDE À MENER À BIEN VOTRE PROJET DANS LE RESPECT DES LÉGISLATIONS ET RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR.

Lors de ces permanences de 45 minutes, l'architecte pourra vous renseigner pour vos projets de construction, réhabilitation, surélévation, rénovation, aménagement, mais aussi dans votre réflexion, vos démarches environnementales, le choix des matériaux, et votre rapport aux professionnels de la maîtrise d'œuvre (architecte, maître d'œuvre, constructeur).

LES RENCONTRES AVEC UN ARCHITECTE SUR RENDEZ-VOUS :

- Lundi 26 octobre de 14h à 17h
- Lundi 30 novembre de 14h à 17h
- Lundi 28 décembre de 14h à 17h

Prendre RDV au 02 51 71 54 70 ou au 02 40 20 20 44.

NOTRE CONSEIL

Venez le plus en amont possible de votre projet. Le champ d'intervention du CAUE se situe au démarrage d'un projet, idéalement au stade des intentions, des renseignements techniques préalables.

► Renseignements www.caue44.com

ÉCONOMIE

Portes ouvertes POUR TOUS

DU 2 AU 7 NOVEMBRE, VISITEZ LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE.

PORTES OUVERTES
Sèvre & Loire
LA SEMAINE entraînante découvrir NOS ENTREPRISES
2 au 7 novembre
VISITE APPRENTISSAGE RECRUTEMENT
lentrainante.cc-sevreloire.fr

► Renseignements lentrainante.cc-sevreloire.fr

ENFANCE & FAMILLE

ESPACE D'ÉCHANGE ENTRE PARENTS D'ADOS

CAFÉ DISCUTE C'EST POUR VOUS, PARENT !



Le principe est de venir échanger sur un thème ou une situation qui pose problème. Les personnes évoquent leurs préoccupations avec leur ado, ce qui les empêche de dormir la nuit, les tracas de la vie quotidienne...



C'EST GRATUIT, SANS INSCRIPTION ET CELA DURE 1H30 :

- RDV jeudi 8 octobre à 20h à LA HAYE-FOUASSIÈRE Citéjeun' - Espace Bellevue / 02 40 54 03 13
- RDV samedi 17 octobre à 10h à VALLET - Salle Georges Brassens - Boulevard Pusterle / 02 40 33 49 00
- RDV jeudi 12 novembre 20h à CLISSON - Alle Aquatrium, Esplanade de Klettgau / 02 40 54 03 13
- RDV jeudi 12 novembre à 20h à DIVATTE-SUR-LOIRE Espace Jeunes / 06 46 26 50 97
- RDV samedi 28 novembre à 10h à LE PALLET - Moulin du Pé de Vignard, rue de la Vallée / 02 40 80 40 24

Plus d'infos sur bit.ly/3k70sKu

PARENTS DE NOS 11 COMMUNES

EXPRIMEZ VOS ENVIES SUR LA PARENTALITÉ



VOUS AVEZ DES PRÉOCCUPATIONS QUANT À L'ÉDUCATION QUE VOUS DONNEZ À VOS ENFANTS ?

VOUS SOUHAITEZ POUVOIR ÊTRE INFORMÉS DES ACTIONS DE PARENTALITÉ QUI SE METTENT EN PLACE SUR LE TERRITOIRE DE LA CC SÈVRE

& LOIRE ? VOUS AIMERIEZ VOUS INVESTIR POUR LA MISE EN PLACE D'ACTIONS À DESTINATION DES PARENTS ?

- Rejoignez-nous le jeudi 15 octobre à 20h, salle Frédéric PRAUD, rue du square, Le Loroux-Bottereau pour partager vos envies, vos besoins et faire connaissance avec les acteurs du territoire et projets du territoire.

Pour s'inscrire et participer à la soirée, remplissez le formulaire d'inscription ici bit.ly/33hZkwy

ASSISTANTS MATERNELS

RÉSERVEZ VOTRE ACTIVITÉ

LE RAM VOUS CONCOCTE UN BEAU PROGRAMME D'ANIMATIONS D'EVEIL

Les inscriptions en ligne sur bit.ly/inscription-ram



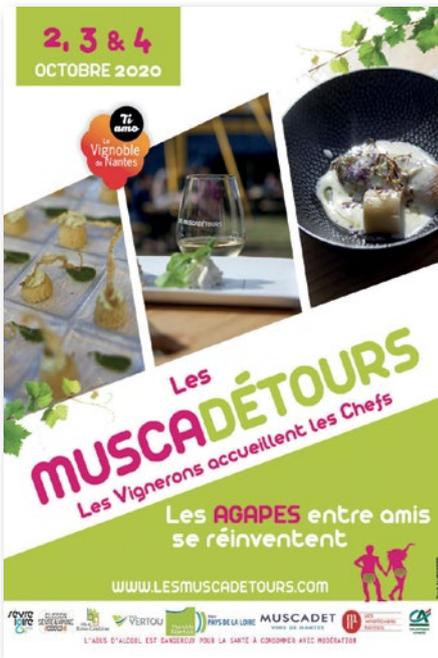
À vos agendas
....

* 2 OCTOBRE

Réunion publique PLU,
19h, salle Raphaël Hardy

* 2 AU 4 OCTOBRE

Les Muscadetours, Office
de Tourisme du Vignoble de
Nantes, *Vignoble*



* 4 OCTOBRE

Randonnée pédestre
à Monnières, Vert à pied,
14h, rendez-vous sur la place
de la Vendée

—
Assemblée générale, Vert à
pied, 18h, salle des Tilleuls

* 6 OCTOBRE

Conseil Municipal,
20h30, salle Raphaël Hardy



AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE



* 15 OCTOBRE

Réunion mensuelle, VI.S.A,
20h, salle du Prieuré,
la Regrippière

* 24 OCTOBRE

Concours de pétanque ouvert
à tous en doublette, Amicale
Laique section pétanque,
14h, aire de la Motte

* 28 ET 30 OCTOBRE

Don du sang,
de 16h à 19h30,
salle Raphaël Hardy

▶ **ATTENTION**
MANIFESTATIONS SOUS
RÉSERVE D'ANNULATION

MANIFESTATION
À VENIR

—
11 NOVEMBRE
Cérémonie du 11 novembre